

Conduits de fumisterie DN60/100

Concerne les références suivantes :

Référence	Accessoire
0020219520	Ventouse horizontale sans coude
A2032900	Coude 90°
A2033000	Double coude 45°
A2032500	Rallonge 0,5 m
A2032600	Rallonge 1 m
0020230604	Terminal toiture

Les conduits ventouse concentriques 60/100 sont constitués :

- d'un tube interne de diamètre 60 mm en PP
- d'un tube externe de diamètre 100 mm en acier galvanisé

Caractéristiques techniques des systèmes ventouse Bulex pour produits à condensation

Résistance thermique

Adaptée à la température maximale des gaz de combustion de l'appareil

Étanchéité

Adaptée à l'appareil, pour un usage confiné et à l'air libre

Résistance aux condensats

Pour le gaz

Résistance à la corrosion

Adaptée à l'appareil au gaz à condensation

Distance par rapport à des substances inflammables

Conduite d'air/des gaz de combustion concentrique : pas de distance nécessaire

Emplacement

Conforme à la notice d'installation

Tenue au feu

Inflammabilité normale (catégorie E au sens de la norme EN 13501-1)

Durée de résistance au feu

Aucune : Les tubes extérieurs du système concentrique ne sont pas inflammables. La résistance au feu nécessaire est assurée par des cheminées/ boisseaux situés à l'intérieur du bâtiment.

Critères de compatibilité de la cheminée avec le conduit du système ventouse

Les conduits du système ventouse Bulex ne sont pas résistants au feu (de l'extérieur vers l'extérieur). Si le conduit du système ventouse traverse des parties du bâtiment demandant une résistance au feu, une cheminée doit être mise en place. La cheminée doit assurer la résistance au feu (action de l'extérieur vers l'extérieur) requise pour les parties du bâtiment traversées par l'installation des gaz de combustion. La résistance au feu requise doit correspondre à une classification adaptée (intégrité et isolation thermique) et répondre aux exigences en matière de technique du bâtiment.

Veillez respecter les ordonnances, prescriptions et normes nationales.

Une cheminée existante déjà utilisée pour évacuer des gaz de combustion est en principe conforme à ces critères et peut donc faire office de cheminée pour le conduit du système ventouse.

La cheminée doit présenter une étanchéité au gaz conforme à la catégorie de pression d'essai N2 de la norme EN 1443. Une cheminée existante déjà utilisée pour évacuer des fumées est en principe conforme à ces critères et peut donc faire office de cheminée pour l'alimentation en air.

Si la cheminée est aussi utilisée pour l'alimentation en air de combustion, elle doit présenter une structure et une isolation telles que le phénomène de refroidissement sous l'effet de l'air de combustion froid qui s'engouffre à l'intérieur de la cheminée ne provoque pas de condensation à l'extérieur. Une cheminée existante déjà utilisée pour évacuer des fumées est en principe conforme à ces critères et peut donc faire office de cheminée pour l'alimentation en air de combustion sans isolation thermique supplémentaire.

Conduits de fumisterie DN80/125

Concerne les références suivantes :

Référence	Accessoire
A2034300	Ventouse horizontale
A2033900	Coude 90°
A2034000	Double coude 45°
A2033500	Rallonge 0,5 m
A2033600	Rallonge 1 m
A2033300	Terminal toiture

Les conduits ventouse concentriques 80/125 sont constitués :

- d'un tube interne de diamètre 80 mm en PP
- d'un tube externe de diamètre 125 mm en acier galvanisé

Caractéristiques techniques des systèmes ventouse Bulex pour produits à condensation

Résistance thermique

Adaptée à la température maximale des gaz de combustion de l'appareil

Étanchéité

Adaptée à l'appareil, pour un usage confiné et à l'air libre

Résistance aux condensats

Pour le gaz

Résistance à la corrosion

Adaptée à l'appareil au gaz à condensation

Distance par rapport à des substances inflammables

Conduite d'air/des gaz de combustion concentrique : pas de distance nécessaire

Emplacement

Conforme à la notice d'installation

Tenue au feu

Inflammabilité normale (catégorie E au sens de la norme EN 13501-1)

Durée de résistance au feu

Aucune : Les tubes extérieurs du système concentrique ne sont pas inflammables. La résistance au feu nécessaire est assurée par des cheminées/ boisseaux situés à l'intérieur du bâtiment.

Critères de compatibilité de la cheminée avec le conduit du système ventouse

Les conduits du système ventouse Bulex ne sont pas résistants au feu (de l'extérieur vers l'extérieur). Si le conduit du système ventouse traverse des parties du bâtiment demandant une résistance au feu, une cheminée doit être mise en place. La cheminée doit assurer la résistance au feu (action de l'extérieur vers l'extérieur) requise pour les parties du bâtiment traversées par l'installation des gaz de combustion. La résistance au feu requise doit correspondre à une classification adaptée (intégrité et isolation thermique) et répondre aux exigences en matière de technique du bâtiment.

Veillez respecter les ordonnances, prescriptions et normes nationales.

Une cheminée existante déjà utilisée pour évacuer des gaz de combustion est en principe conforme à ces critères et peut donc faire office de cheminée pour le conduit du système ventouse.

La cheminée doit présenter une étanchéité au gaz conforme à la catégorie de pression d'essai N2 de la norme EN 1443. Une cheminée existante déjà utilisée pour évacuer des fumées est en principe conforme à ces critères et peut donc faire office de cheminée pour l'alimentation en air.

Si la cheminée est aussi utilisée pour l'alimentation en air de combustion, elle doit présenter une structure et une isolation telles que le phénomène de refroidissement sous l'effet de l'air de combustion froid qui s'engouffre à l'intérieur de la cheminée ne provoque pas de condensation à l'extérieur. Une cheminée existante déjà utilisée pour évacuer des fumées est en principe conforme à ces critères et peut donc faire office de cheminée pour l'alimentation en air de combustion sans isolation thermique supplémentaire.

Conduits de fumisterie DN80/80

Concerne les références suivantes :

Référence	Accessoire
08511500	Ensemble terminaux double flux
	Rallonges PP (air frais)
B07041310	L = 250mm
B07041311	L = 500mm
B07041312	L = 1000mm
B07041320	L = 2000mm
	Rallonges aluminium (gaz brûlés)
B07041313	L = 250mm
B07041314	L = 500mm
B07041315	L = 1000mm
B07041321	L = 2000mm
0020087419	Rallonge aluminium (gaz brûlés) avec prises de mesure
B07041316	Coude 90° PP (air frais)
B07041317	Coude 90° aluminium (gaz brûlés)
B07041318	Double coude 45° PP (air frais)
B07041319	Double coude 45° aluminium (gaz brûlés)

Les conduits ventouses parallèles 80/80 sont constitués :

- d'un tube de diamètre 80 mm en PP pour l'air frais
- d'un tube de diamètre 80 mm en aluminium pour les gaz brûlés

Caractéristiques techniques des systèmes ventouse Bulex pour produits à condensation

Résistance thermique

Adaptée à la température maximale des gaz de combustion de l'appareil

Étanchéité

Adaptée à l'appareil, pour un usage confiné et à l'air libre

Résistance aux condensats

Pour le gaz

Résistance à la corrosion

Adaptée à l'appareil au gaz à condensation

Conduits de fumisterie DN80/80

Distance par rapport à des substances inflammables

Conduite des gaz de combustion non concentrique : 5 cm

Emplacement

Conforme à la notice d'installation

Tenue au feu

Inflammabilité normale (catégorie E au sens de la norme EN 13501-1)

Durée de résistance au feu

Aucune : Les tubes extérieurs du système concentrique ne sont pas inflammables. La résistance au feu nécessaire est assurée par des cheminées/ boisseaux situés à l'intérieur du bâtiment.

Critères de compatibilité de la cheminée avec le conduit du système ventouse

Les conduits du système ventouse Bulex ne sont pas résistants au feu (de l'extérieur vers l'extérieur). Si le conduit du système ventouse traverse des parties du bâtiment demandant une résistance au feu, une cheminée doit être mise en place. La cheminée doit assurer la résistance au feu (action de l'extérieur vers l'extérieur) requise pour les parties du bâtiment traversées par l'installation des gaz de combustion. La résistance au feu requise doit correspondre à une classification adaptée (intégrité et isolation thermique) et répondre aux exigences en matière de technique du bâtiment.

Veuillez respecter les ordonnances, prescriptions et normes nationales.

Une cheminée existante déjà utilisée pour évacuer des gaz de combustion est en principe conforme à ces critères et peut donc faire office de cheminée pour le conduit du système ventouse.

La cheminée doit présenter une étanchéité au gaz conforme à la catégorie de pression d'essai N2 de la norme EN 1443. Une cheminée existante déjà utilisée pour évacuer des fumées est en principe conforme à ces critères et peut donc faire office de cheminée pour l'alimentation en air.

Si la cheminée est aussi utilisée pour l'alimentation en air de combustion, elle doit présenter une structure et une isolation telles que le phénomène de refroidissement sous l'effet de l'air de combustion froid qui s'engouffre à l'intérieur de la cheminée ne provoque pas de condensation à l'extérieur. Une cheminée existante déjà utilisée pour évacuer des fumées est en principe conforme à ces critères et peut donc faire office de cheminée pour l'alimentation en air de combustion sans isolation thermique supplémentaire.